



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ
D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE -
AVENUE DE PARIS (TROTTOIR SUD) - LOT N°1 :
VOIRIE ET RESEAUX DIVERS, FOURNITURE ET
POSE DE PIERRE NATURELLE PASSE AVEC LA
SOCIÉTÉ RAZEL**

**DÉCISION N° DM-23-388
EN DATE DU 17 OCTOBRE 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°DM-23-172 en date du 10/05/2023 de signer le marché d'aménagement du centre-ville - Avenue de Paris (trottoir sud) - Lot n°1 : Voirie et réseaux divers, fourniture et pose de pierre naturelle, avec un montant de 1 399 721.50 € HT soit 1 679 665.80 € TTC (notifié le 12/05/2023) ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 12 octobre 2023 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour but de rectifier une erreur matérielle et de rajouter deux dispositions à l'article 4.2 du CCAP du marché relatif aux conditions de paiement. Il s'agit d'une disposition relative à l'avance et d'une disposition relative à la retenue de garantie ;

D É C I D E

DE SIGNER l'acte modificatif n°1 au marché d'aménagement du centre-ville - Avenue de Paris (trottoir sud) - Lot n°1 : Voirie et réseaux divers, fourniture et pose de pierre naturelle avec la société RAZEL, domiciliée 526 avenue Albert Einstein - 77555 MOISS-CRAMAYEL.

L'acte modificatif n°1 a aucune incidence financière sur le montant du marché.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231017-lmc1H11240H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/10/2023
Date de Publication : 17/10/2023